

Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes 2008

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Une crise financière historique qui fait vaciller l'économie mondiale

En l'espace de quelques mois, la crise financière née aux Etats-Unis avec les subprimes, des prêts immobiliers accordés à des ménages modestes, s'est étendue à l'Europe, à l'Asie et aux pays émergents, touchant l'ensemble des secteurs de l'activité et rayant de la carte des établissements financiers parmi les plus prestigieux. La mise en faillite de Lehman Brothers à la mi-septembre, en bloquant les financements interbancaires mondiaux, a conduit à un état de défiance entre les acteurs du système financier. Les dirigeants des principales puissances de la planète et leurs grands argentiers se sont mobilisés, montrant leur capacité à agir conjointement pour éviter un krach mondial. Ainsi, la résistance du capitalisme mondial a été ébranlée par cette première crise de la mondialisation, interrompant la période d'expansion tirée par les Etats-Unis et les pays émergents, notamment la Chine. Le PIB mondial reste néanmoins en expansion avec un taux de croissance estimé à 3,3 % en 2008. Mais le rythme qui était encore de 4,5 % l'an au premier trimestre 2008 a connu une décélération à 1,1 % l'an ces derniers mois, loin des 5 % de ces dernières années. Le déclenchement de la crise financière pendant l'été 2007, l'augmentation du prix du pétrole et la flambée des matières premières alimentaires ont mué la crise financière en une crise économique majeure dont aucun pays ne reste à l'écart. Ce franc ralentissement a concerné en premier les économies développées. La croissance américaine, qui a bénéficié d'éléments de soutien, a été limitée à 1,3 % en 2008. L'expansion de l'Union européenne à vingt-cinq est estimée à 1,3 %, avec seulement 0,9 % de croissance dans les pays de la zone euro, confrontés à une succession de chocs. Le Japon est entré en récession. Même les pays émergents ne peuvent éviter un fléchissement de leur activité. La croissance chinoise a ralenti à 9 %, son plus bas niveau depuis sept ans. L'année 2008 restera une année de rupture pour la finance et l'économie mondiales, mais également pour l'ensemble des cours des matières premières.

Des choc et contre-choc sur les cours des matières premières à une correction de l'inflation

L'année a marqué le premier recul des cours des matières premières, après six ans d'augmentation consécutive. Le choc à la hausse (+ 50 % au premier semestre 2008) comme le contre-choc intervenu en l'espace de six mois ont été tous deux d'une ampleur supérieure à celle observée lors des deux précédents chocs pétroliers de 1973 et 1979 et du contre-choc de 1986. Le cours du baril de Brent, qui a inscrit un record à la hausse à 145 dollars le 3 juillet, est retombé à 34,7 dollars fin décembre du fait de la crise mondiale. Mais c'est également la plupart des matières premières qui ont été précipitées à la baisse en relation avec la vive contraction du commerce mondial. Au premier semestre, les craintes d'une inflation alimentée par la flambée des prix des matières premières énergétiques et agricoles ont été dissipées sous l'effet du séisme financier qui a provoqué un effondrement des cours des matières premières et même des menaces déflationnistes. Si les taux d'inflation, en moyenne, masquent la baisse sur la fin de l'année (3,9 % aux Etats-Unis, 3,3 % dans la zone euro, 3,6 % au Royaume-Uni et 2,8 % en France ou en Allemagne), les glissements annuels des prix à la consommation sont tombés fin décembre à 0,1 % aux Etats-Unis, 1,6 % dans la zone euro et à 1 % en France.

L'Europe confrontée à une série de chocs

Face à la crise financière exportée des Etats-Unis, l'Europe, qui avait connu une croissance du PIB proche de 3 % en 2007, a affiché une progression de 1 % de son activité et même de 0,8 % si l'on ne prend en compte que les six grands pays industrialisés de la zone euro. Dans toutes les économies, le climat des affaires s'est détérioré dans l'ensemble des secteurs. La consommation privée a été pénalisée par les pertes de pouvoir d'achat, en dépit du recul de l'inflation en fin d'année. Dans ce contexte, l'appréciation continue de l'euro a fortement handicapé les exportateurs européens. Les entreprises ont revu progressivement à la baisse leurs dépenses d'investissement. L'Allemagne, avec une croissance de 1,2 % en 2008, a été affectée aussi durement que ses partenaires en fin d'année du fait de sa forte exposition à l'extérieur. Le Royaume-Uni a mis fin à sa longue période de croissance. La dynamique qui s'était instaurée, comme aux Etats-Unis, entre endettement croissant des ménages, essor de l'immobilier et forte progression des dépenses de consommation, stimulée en partie par des effets de richesse, est aujourd'hui brisée. Le retournement du marché de l'immobilier, qui s'est amorcé dès le deuxième semestre 2006, a concerné aussi un grand nombre de pays de la zone euro et en particulier l'Espagne et l'Irlande.

La croissance française n'échappe pas au ralentissement

A l'instar de l'économie européenne, la croissance française est entrée également en récession industrielle au second semestre 2008. Avec une augmentation du PIB, en volume, de 0,7 % en 2008, elle est demeurée proche de la moyenne de la zone euro, connaissant également une brutale dégradation du climat des affaires fin 2008. La dépense des ménages, qu'elle soit destinée à l'investissement logement ou à la consommation, compensait partiellement le handicap de compétitivité permanent depuis la fin des années 1990 : elle s'est affaiblie. Ce recul, dû à un moindre pouvoir d'achat, s'est transmis aux entreprises via un processus de déstockage et l'amorce d'un retournement de l'investissement productif. La croissance française est en panne de relais à une demande des ménages déprimée. Par ailleurs, la baisse d'activité dans le secteur de la construction a été violente. Ces tendances se traduisent par un retournement de l'emploi, parti initialement des postes d'intérimaires et qui va en s'amplifiant.

Des plans de relance pour relancer l'économie mondiale

Des milliards de dollars ont été promis en 2008 par les gouvernements de la planète pour financer des plans de sauvetage du système financier et de relance de l'économie. Ils adoptent des modalités très différentes d'une économie à l'autre, certains privilégiant les dépenses directes des gouvernements sous forme d'investissements publics, d'autres soutenant le revenu des ménages via des baisses de TVA ou des allègements fiscaux et sociaux. Parmi les cinq principaux pays européens, les montants sont équivalents à 1,3 % -1,4 % du PIB dans le cas de l'Allemagne et à 0,4 % en Italie. En France, après la mise en œuvre à partir d'octobre d'un plan de soutien à l'économie via le secteur bancaire, un plan de relance de l'activité de 26 milliards d'euros est décidé, orienté en premier lieu vers le soutien à la trésorerie des entreprises.

Un changement de cap des politiques monétaires

La dérive des prix à la consommation, puis le recul de l'inflation dans le sillage du contre-choc intervenu sur les cours des matières premières ont profondément influencé l'orientation des décisions de politique monétaire. Si la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre ont baissé de manière inédite leurs taux directeurs, les autres banques centrales, notamment dans les économies émergentes, ont augmenté leurs taux durant la première partie de l'année, avant de les abaisser précipitamment face à l'ampleur de la crise financière et devant l'urgence à assurer la liquidité du marché interbancaire. Le taux des fonds fédéraux s'inscrit désormais dans une fourchette étroite comprise entre 0 et 0,25 % contre 4,25 % en début d'année. La Banque d'Angleterre a ramené son taux d'intervention de 5,5 % à 2 % fin 2008, puis 1,5 % au tout début 2009. Après une dernière hausse, à contretemps au regard de l'évolution macroéconomique, à 4,25 % en juillet 2008, le taux d'appel d'offres de la BCE a été ramené à 2,5 % et à 2 % le 15 janvier 2009. Les banques centrales ont aussi mis en œuvre un vaste arsenal de mesures, telles que l'acquisition directe de papiers commerciaux *corporate* par la Fed, afin d'éviter l'assèchement complet du canal du crédit. Pour sa part, la BCE a notamment élargi la gamme des actifs admis en garantie et allongé la maturité moyenne des opérations de refinancement.

Des rendements obligataires rythmés par les fluctuations de l'aversion pour le risque

Les rendements des titres d'Etat ont été successivement tirés à la hausse par le spectre inflationniste, puis aspirés à la baisse par la crise financière. Le taux sur les emprunts d'Etat à dix ans aux Etats-Unis, qui avait gagné 25 points de base en dépit d'un recul de 225 points de base du taux des fonds fédéraux, est tombé de 4,3 % en juillet à 2,2 % fin décembre. Le dix ans européen a clôturé à 3,5 % et le dix ans britannique à 3,1 % contre des taux respectivement de 4,9 % et 5,3 % en juillet, bien qu'au sein même de la zone euro, les écarts de rémunération des titres d'Etat se soient accentués. Ce recul des rendements des titres d'Etat s'est accompagné d'une remontée à des niveaux exubérants des taux sur les obligations *corporate* sur quelque qualité de signature que ce soit. Les entreprises françaises sont restées relativement épargnées par la réduction du crédit contrairement à d'autres pays européens.

Le marché des changes a connu des ruptures de tendance

La première partie de l'année 2008 a vu une poursuite des tendances de 2007. La dépréciation du dollar s'est opérée vis-à-vis de la plupart des devises aux exceptions de la livre sterling, du won coréen et du rand sud-africain. Le taux de change de l'euro contre le dollar a atteint un sommet à 1 euro pour 1,59 dollar le 22 juillet, inscrivant un nouveau record, puis retombant à 1,25 dollar fin octobre avant de se réapprécier quelque peu. Le Royaume-Uni a connu un effondrement historique de sa devise qui a perdu contre l'euro et le dollar respectivement 22 % et 27 % sur l'année. Au second semestre 2008, les dépréciations des devises des économies émergentes contre le dollar ont amplifié le désordre du système monétaire mondial. Le yuan a interrompu son mouvement de lente appréciation amorcé à l'été 2005. La chute du real brésilien a été forte (-31 %). Celle du rouble a été endiguée par les relèvements successifs des taux directeurs de la banque centrale russe. Cependant, le yen et le franc suisse ont bénéficié de leur statut de monnaie refuge, se réappréciant fin 2008.

Des chutes boursières et un dégonflement des bulles sur les places émergentes

En l'espace de quelques mois, la crise financière a précipité les marchés boursiers dans une chute brutale assortie d'une volatilité historique, illustrée par des krachs suivis d'envolées. En un an, les Bourses mondiales ont perdu 40 %, 60 % parfois 80 % de leur valeur, faisant fondre la capitalisation boursière mondiale de plus de 23 000 milliards de dollars. Paris a perdu 42,7 %, New York 33,8 %, Londres 31,3 %, Francfort 40,4 %, Tokyo 42,1 % ou Shanghai 69,7 %. La chute a été particulièrement prononcée sur les places des économies émergentes. Les baisses rapides et violentes de taux directeurs partout dans le monde, à l'exception de la Russie, ont été sans réel effet sur les marchés boursiers, ceux-ci restant déprimés par la peur d'une récession mondiale.

L'année 2009 ne pourra éviter la récession

En dépit d'une forte mobilisation la crise économique, ne pourra être évitée, les mécanismes de soutien de l'activité n'intervenant qu'en seconde partie de l'année. Aussi, s'ouvre une phase de recherche d'un nouveau modèle de croissance soutenable, mais aussi d'un nouveau dispositif général de régulation bancaire et financière. Le 2 avril 2009, les pays leaders de la planète se retrouveront pour analyser les dérives de l'innovation financière et relancer la gouvernance économique mondiale. Certains changements toucheront directement au fonctionnement de l'Europe. La crise met sous pression les dogmes du traité de Maastricht : les efforts de relance contribuent à creuser les déficits publics au-delà du seuil des 3 % fixé par le Pacte de stabilité et de croissance.

L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL NATIONAL

Les crédits

La production des crédits, victime du ralentissement économique notamment au second semestre, a été en recul sensible par rapport à l'année précédente (-18,4%). Les crédits à l'habitat sont les plus touchés (-23%) suivis des crédits à l'équipement (-15%) et des crédits à la consommation (-2%). L'encours des crédits ressort ainsi à 158,7 milliards d'euros en progression de 8,3% sur un an, à comparer aux 14,3% de 2007.

L'épargne

La collecte globale a été de 8,1 milliards d'euros, soit un montant nettement inférieur à celui de l'année passée de 9,9 milliards d'euros. En raison du contexte économique et financier, les épargnants ont réorienté leur épargne vers des produits garantis offrant des taux de rémunération attrayants. Ainsi, la collecte des dépôts et en particulier des livrets a été soutenue. Concernant l'épargne financière, l'année a été marquée par un net ralentissement de la collecte en assurance-vie et un recul sensible des valeurs mobilières.

L'encours à 187 milliards d'euros progresse de 2,7%.

L'activité IARD

Les affaires nouvelles ont été sensiblement, en nombre et en montant, du même niveau que 2007, ce qui a permis au portefeuille d'atteindre 1,8 milliards d'euros (+4,3%) et 11,5 millions de contrats

LE CREDIT MUTUEL ANJOU

L'ACTIVITE COMMERCIALE

Les crédits à la clientèle

La production

Le ralentissement de la production des crédits que nous avons connu en 2007 s'est poursuivi sur l'année 2008. Ainsi, le CMA a vu sa production globale de crédits décroître de 10% par rapport à celle de 2007. Elle ressort toutefois à un niveau de 654 millions d'euros. Ce constat résulte d'une chute de l'activité économique plus marquée au second semestre 2008 et de la volonté du Crédit Mutuel d'Anjou de défendre ses marges.

Les crédits à l'habitat représentent toujours pour le groupe la part la plus importante de la production avec 310 millions d'euros. Par rapport à 2007 et pour les raisons évoquées ci-dessus, ce montant est en retrait de 73 millions d'euros soit 19%.

Notre dynamisme sur les marchés des professionnels et de l'agriculture nous a permis d'augmenter de 6 millions d'euros les volumes de production par rapport au niveau de l'année passée, soit un montant de 243 millions d'euros.

La production des crédits à la consommation est en baisse de 10% avec 91 millions d'euros.

Le nombre de dossiers traité a suivi la même tendance : il ressort à 24 348 en 2008 contre 25 659 en 2007.

Le prêt moyen s'établit à 26,9 milliers d'euros en très légère baisse sur 1 an. Le prêt moyen à l'habitat ressort à 46,1 milliers d'euros contre 57,9 milliers d'euros en 2007, celui à la consommation à 7,3 milliers d'euros et celui aux professionnels et à l'agriculture à 47,3 milliers d'euros contre 42,9 milliers d'euros en 2007.

La tendance à la remontée du taux de production s'est confirmée en 2008. Dès la fin 2006, la stratégie du Groupe a été de trouver un équilibre entre des volumes de production plus faibles et un meilleur taux de production. Ce dernier est donc passé de 4,12 % en 2006, à 4,62 % en 2007, et à 5,24% en 2008, répercutant ainsi la hausse des taux de refinancement.

Les principaux chiffres se déclinent de la manière suivante :

CREDITS	Production en M€	Structure	Taux de production
Habitat	310	47 %	4,89 %
Consommation	91	14 %	6,82 %
Agriculture	63	10 %	5,17 %
Autres Professionnels	180	27 %	5,12 %
Collectivités publiques et privées	10	2 %	4,57 %

Les encours

Après une évolution de 7,7 % en 2007, l'encours de crédits progresse de 5,7 %. Il atteint un montant de 2,70 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

Ce résultat reflète l'engagement du CMA dans le financement de l'économie locale en conservant le souci de la défense des marges du Groupe. Le poids des crédits amortissables et non amortissables est respectivement le suivant : 2 607 M€ et 61 M€. Le poids des crédits non amortissables est stable par rapport à celui de l'année passée, confirmant notre volonté de réduire les risques sur les comptes ordinaires débiteurs. L'activité de crédits se traduit par une progression des encours suivant : habitat 5,9 % à 1 628 millions d'euros, agriculture 8,3 % à 173 millions d'euros, autres prêts professionnels 8,7 % à 569 millions d'euros, baisse de 4% des crédits à la consommation à 163 millions d'euros. L'encours de crédits des collectivités publiques et privées est en faible réduction de 78 millions d'euros à 75 millions d'euros. Au niveau de la structure des crédits, les prêts à l'habitat représentent 62 % des crédits amortissables et les crédits professionnels 28%. Nous dénombrons 123 374 contrats amortissables et non amortissables en progression de 1 356 sur 1 an. Le nombre de contrats de crédits amortissables s'élève à 95 964.

Ainsi, la part de marché du Crédit Mutuel d'Anjou à fin décembre 2008 s'établit à 17,91 %, en baisse de 52 points de base sur 1 an.

Les dépôts à la clientèle

L'encours total de l'épargne enregistre une progression de 3,2 % pour atteindre 3,6 milliards d'euros. Pour mémoire, la progression était de 6,0 % en 2007.

Ce résultat 2008 s'explique principalement par la bonne activité de l'épargne bilan qui progresse de 6,5%, tandis que les contrats d'assurance vie ont limité leur augmentation à 0,8% et que les valeurs mobilières ont subi les aléas boursiers et leur encours a baissé de 12,6% par rapport au 31 décembre 2007.

L'épargne bilan, grâce au bon développement des livrets et de la gamme terme, représente 67% de l'encours d'épargne pour atteindre 2 431 millions d'euros. L'épargne à taux réglementés a été dopée par une meilleure rémunération de l'épargne. C'est ainsi que le taux du Livret Bleu a été porté de 3,00% à 3,50% le 1^{er} février, puis à 4,00% le 1^{er} août. Son encours qui atteint 588 millions d'euros est en progression de 21,4% par rapport à 2007 et représente 24% de l'épargne bilan et 16% de la collecte globale. Les autres dépôts administrés (livret ordinaire, livret fidélité, livret jeune, Livret d'Epargne populaire et Livret de Développement Durable) se sont très bien comportés. Leurs encours augmentent de 9,2% et représentent 15,7% de l'épargne globale. La hausse des taux de marché a profité pleinement aux produits d'épargne à taux négociés, notamment la gamme terme dont l'encours a augmenté de près de 50% par rapport à l'an passé pour atteindre 148 millions d'euros.

En raison d'une date d'arrêt défavorable, les encours de comptes chèques baissent de 2,2% alors que leur solde moyen annuel est en hausse de 2,7%.

Avec 293 millions d'euros, les valeurs mobilières représentent 8% et l'épargne assurance 25% à 894 millions d'euros.

Le total de l'épargne ainsi collecté s'élève à 3 618 millions d'euros.

La part de marché du Crédit Mutuel d'Anjou à fin décembre 2008 est de 18,28 % en hausse de 44 points sur 1 an.

La structure de la collecte a sensiblement évolué par rapport à l'an passé au profit de l'épargne bilan :

	Evolution 2008	Evolution 2007	Structure 2008	Structure 2007
Epargne Bilan	6,48%	5,94 %	67,2 %	65,1 %
Valeurs mobilières	- 12,64 %	- 0,46 %	8,1 %	9,6 %
Epargne assurances	0,82 %	8,66%	24,7 %	25,3 %
EPARGNE GLOBALE	3,22 %	5,96 %		

L'activité IARD

L'IARD a ralenti son développement avec une production de 5 517 milliers d'euros en retrait de 12% par rapport à 2007. La production s'inscrit comme suit : automobile 1 863 milliers d'euros en baisse de 11,5%, IRD 928 milliers d'euros en baisse de 7,2%, santé et décès 2 726 milliers d'euros en baisse de 14,5%. Le nombre de contrats souscrits a baissé de 153 pour atteindre 30 899.

Le portefeuille IARD gagne 1,5 millions d'euros à 39 285 K€ en augmentation de 4,2%. En effet grâce à un taux de résiliation en baisse et malgré une plus faible production les évolutions par branche sont satisfaisantes. Hormis l'automobile qui augmente peu + 1,1%, l'ensemble des autres branches progresse bien : IRD + 4,8 %, Santé + 3,3 %, Prévoyance décès + 10,8 %. Le taux de résiliation global baisse sensiblement à 10,43 % contre 11,18 % en 2007. Concernant le nombre de contrats, le portefeuille progresse de 2,4 % pour atteindre 206 094 contrats gérés.

La structure du portefeuille se décline de la manière suivante :

BRANCHE	Encours en K€	Structure
Auto	11 308	29 %
IRD	6 514	16 %
Santé	5 004	13 %
Décès	15 245	39 %
Courtage	1 214	3 %
TOTAL	39 285	100 %

Les services bancaires

Le commissionnement résultant des différents services bancaires mis à disposition de la clientèle s'établit en 2008 à 39,3 millions d'euros en diminution de 2,5 %. La grille tarifaire a été revalorisée le 1er Avril 2008 de 2,0%.

Les commissions sur crédits et engagements par signature baissent de 5,2% en raison d'une baisse des frais de dossier liés à la production ainsi qu'une diminution des pénalités sur remboursements anticipés.

Grâce à une activité qui ne cesse de s'accroître, le commissionnement sur la monétique progresse de 7,2 % à 6,7 millions d'euros. L'ensemble des autres activités sur les moyens de paiement et les services liés aux comptes de chèques, augmente de 4,5% pour atteindre 6,8 millions d'euros.

Conséquence du succès de l'Eurocompte dans lequel est très souvent présent une autorisation de découvert, nous constatons une baisse du montant des commissions d'intervention à 4,1 millions d'euros.

Le nombre d'utilisateurs de Domiweb a progressé de 8 400 en 2008 pour atteindre 42 306. Le relevé électronique a été adopté par 40% des utilisateurs.

Les commissions sur les marchés financiers ont subi les effets de la crise et baissent de 8,6%.

Concernant l'assurance vie, les commissions sont également en baisse de 12,4% en raison de la chute de la collecte qui a généré beaucoup moins de droits d'entrée.

L'augmentation du portefeuille IARD de 4,2% se traduit par une augmentation de 7,9% des commissions pour un montant de 4,7 millions d'euros.

Globalement, les commissions contribuent majoritairement à l'évolution du PNBA pour atteindre un rapport « commissions / PNBA » de 43,6%.

LES ELEMENTS FINANCIERS DE LA FEDERATION

L'absence d'activité économique propre rend les comptes de la Fédération peu significatifs au regard du total du Groupe Crédit Mutuel d'Anjou.

Cette dernière a cependant un rôle essentiel de solidarité qui se matérialise par la gestion du fonds fédéral au travers du mécanisme de la péréquation entre les caisses locales.

Le montant du fonds fédéral au 31 décembre 2008 s'élève à : 16.452 milliers d'euros.

LES ELEMENTS FINANCIERS DES COMPTES GLOBALISES

Les comptes globalisés sont arrêtés selon les normes comptables CNC.

La Trésorerie

Le rôle de la trésorerie au Crédit Mutuel d'Anjou se limite exclusivement au refinancement de l'exploitation. Ainsi, elle assure l'équilibre, aujourd'hui par des refinancements, entre les activités crédit et épargne.

Il n'y donc pas de gestion pour compte propre.

Les Opérations de prêt réalisées sur les marchés financiers.

Il s'agit principalement des opérations liées à la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la collecte des produits réglementés (livret bleu, livret épargne populaire, livret développement durable) et des comptes courants créditeurs dans d'autres banques, indispensables pour respecter le ratio de liquidité.

Au 31 décembre 2008, ces capitaux représentent un montant global de 1 091,5 millions d'euros soit 44,5 millions d'euros pour les comptes courants et 1 047 millions d'euros principalement au titre de la centralisation.

La Trésorerie empruntée sur les marchés.

Afin de financer son activité de crédits, le Crédit Mutuel d'Anjou a continué en 2008 à emprunter les ressources nécessaires sur les marchés interbancaires.

En 2008, compte tenu du contexte de crise, le crédit Mutuel d'Anjou a privilégié la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) et la SFEF (Société de Financement de l'Economie Française) pour se procurer des ressources à moyen et long terme.

Les volumes de trésorerie emprunteuse ont enregistré une augmentation de 100,4 millions d'euros pour atteindre 1 395,2 millions d'euros dont 761,5 millions d'euros d'emprunts interbancaires et 633,7 millions d'euros de dettes sous forme de titres.

Les fonds propres

La solidité et le montant des fonds propres du Groupe Crédit Mutuel d'Anjou (230,4 millions d'euros en 2008 contre 220,4 millions à fin 2007) assurent une forte notoriété et ont contribué, entre autre, au maintien de notre notation sur les marchés : AA- / A-1+ par l'agence Standard & Poor's (le 18/06/2008).

CAPITAUX PROPRES en K€	2008	2007
Capital Souscrit	98 179	93 832
Primes d'Emission	4 789	4 789
Réserves	66 092	64 277
Report à nouveau	34 109	26 180
Résultat de l'exercice	7 807	12 329
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	19 436	18 998
TOTAL	230 412	220 405

La crise financière

Le Crédit Mutuel d'Anjou n'a passé aucune provision à ce titre. Ses impacts sur les comptes 2008 sont d'une part la hausse des taux d'intérêt avec pour conséquences un renchérissement de notre refinancement et de la rémunération de l'épargne et d'autre part une baisse de l'activité entraînant une dégradation du produit net banque assurance.

Des résultats 2008 en baisse

La marge financière a baissé sensiblement au cours de l'année 2008, passant de 51,9 à 47,3 millions d'euros.

Les volumes d'activité crédits et épargne n'ont pas été suffisants pour compenser le pincement des marges. En effet, alors que le taux moyen de l'encours des crédits a évolué légèrement à la hausse, le taux de refinancement et le coût des dépôts ont progressé sensiblement.

Le Chiffre d'Affaire Services a baissé de 2,1 millions d'euros par rapport à l'an dernier. L'impact de notre activité se chiffre à 1,2 million d'euros : il s'agit principalement des commissions sur l'activité crédits et épargne financière. Une meilleure identification des frais généraux sur moyens de paiement explique le solde de 0,9 million d'euros.

Le Produit Net Banque Assurance est ainsi en baisse de 7,4 millions d'euros par rapport à l'an passé et ressort à 82,3 millions d'euros.

Les frais généraux sont en baisse de 3,5 millions d'euros qui s'expliquent par la déduction d'un montant plus important des frais généraux sur moyens de paiement, une bonne maîtrise des charges d'exploitation, et le non déclenchement de l'intéressement et de la participation.

Le coût du risque est en hausse de 1,5 million d'euro par rapport à l'an passé à 6,6 millions d'euros.

Des éléments exceptionnels ont été provisionnés pour un montant net de 1,3 millions d'euros en raison du changement de partenaire informatique prévu sur 2009.

Ainsi, le résultat net du Crédit Mutuel d'Anjou s'élève à 7,8 millions d'euros.

LES ELEMENTS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont arrêtés selon les normes comptables IFRS.

La Trésorerie

Le rôle de la trésorerie au Crédit Mutuel d'Anjou se limite exclusivement au refinancement de l'exploitation. Ainsi, elle assure l'équilibre, aujourd'hui par des refinancements, entre les activités crédit et épargne.

Il n'y donc pas de gestion pour compte propre.

Les Opérations de prêt réalisées sur les marchés financiers.

Il s'agit principalement des opérations liées à la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la collecte des produits réglementés (livret bleu, livret épargne populaire, livret développement durable) et des comptes courants créditeurs dans d'autres banques, indispensables pour respecter le ratio de liquidité.

Au 31 décembre 2008, ces capitaux représentent un montant global de 1 091,5 millions d'euros soit 44,5 millions d'euros pour les comptes courants et 1 047 millions d'euros principalement au titre de la centralisation.

La Trésorerie empruntée sur les marchés.

Afin de financer son activité de crédits, le Crédit Mutuel d'Anjou a continué en 2008 à emprunter les ressources nécessaires sur les marchés interbancaires.

En 2008, compte tenu du contexte de crise, le crédit Mutuel d'Anjou a privilégié la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) et la SFEF (Société de Financement de l'Economie Française) pour se procurer des ressources à moyen et long terme.

Les volumes de trésorerie emprunteuse ont enregistré une augmentation de 100,4 millions d'euros pour atteindre 1 393,7 millions d'euros dont 762,5 millions d'euros d'emprunts interbancaires et 631,2 millions d'euros de dettes sous forme de titres.

Les fonds propres

La solidité et le montant des fonds propres du Groupe Crédit Mutuel d'Anjou (335,0 millions d'euros en 2008 contre 344,5 millions à fin 2007) assurent une forte notoriété et ont contribué, entre autre, au maintien de notre notation sur les marchés : AA- / A-1+ par l'agence Standard & Poor's (le 18/06/2008).

CAPITAUX PROPRES	2008	2007
Capital Souscrit	98 179	93 832
Primes d'Emission	4 789	4 789
Réserves consolidées - Groupe	116 037	106 535
Résultat - Groupe	3 858	12 088
Gains ou pertes latents - Groupe	112 151	127 259
TOTAL	335 014	344 503

Les filiales du groupe

Le GIECMA : groupement d'intérêt économique répartiteur de frais, centralise les charges du groupe et les refacture en coût complet à ses membres à l'aide de clés de répartition. Son résultat est nul.

Le GIEMAT : groupement d'intérêt économique, centralise l'acquisition de matériels (mobilier, informatique, sécurité...) et refacture ensuite à ses membres sous forme de location. Son résultat est nul.

La SCI Plantagenets : société civile immobilière, achète des biens immobiliers et fait des travaux principalement pour le compte des Caisses Locales. Elle les refacture ensuite sous forme de loyers. Son résultat 2008 est déficitaire (-49 K€) car la SCI est toujours dans une phase d'investissements importants.

La SARL Atlancourtage : société de courtage, exerce pour le compte des Caisses Locales une activité en produits d'assurances spécifiques non présents dans la gamme ACM et leur rétrocède 80% des commissions. Le résultat ressort à 87 K€

La Multifinancière de l'Anjou : société anonyme dont l'activité est réduite au portage de Certificats de Dépôt Négociables pour cpte de la clientèle. Le résultat 2008 est de 10 K€

Crédit Mutuel Anjou Immobilier : société en nom collectif, exerce une activité de commercialisation de biens immobiliers. Les Caisses Locales, en tant qu'apporteurs d'affaires sont commissionnées. Le résultat 2008 s'élève à 47K€

Des résultats 2008 en baisse

Les volumes d'activité crédits et épargne n'ont pas été suffisants pour compenser le pincement des marges. En effet, alors que taux moyen de l'encours des crédits a évolué légèrement à la hausse, le taux de refinancement et le coût des dépôts ont progressé sensiblement.

Le Chiffre d'Affaire Services a baissé en rapport avec l'activité de l'année.

Le Produit Net Banque Assurance est en baisse de 12 millions d'euros par rapport à l'an passé et ressort à 77,6 millions d'euros.

Sur ces 12 millions d'euros, 6,3 millions d'euros sont imputables à des opérations qualifiées de macro-couverture en norme française qui ont dû faire l'objet d'un reclassement en juste valeur par résultat en normes IFRS.

Les frais généraux sont en baisse de 0,8 million d'euros qui s'explique par la déduction d'un montant plus important des frais généraux sur moyens de paiement, une bonne maîtrise des charges d'exploitation, le non déclenchement de l'intéressement et de la participation et le passage de provisions liées à la migration informatique de 2009.

Le coût du risque est en hausse de 0,6 million d'euros par rapport à l'an passé à 6,7 millions d'euros.

Ainsi, le résultat net du Crédit Mutuel d'Anjou s'élève à 3,9 millions d'euros.

FONDS PROPRES ET EXPOSITION AUX RISQUES

Fonds propres

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel d'Anjou sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base, des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

A compter du 1er janvier 2006, le Crédit Mutuel d'Anjou calcule le ratio global de couverture sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitements pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Le Crédit Mutuel d'Anjou respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

	31.12.2007 Consolidé IFRS	31.12.2008 Consolidé IFRS <i>(chiffres provisoires)</i>
Fonds propres de base (Tier One)	215 323	217 986
Fonds propres complémentaires	58 269	53 155
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	161 589	162 940
Ratio de solvabilité Bâle 2	12,25 %	12,64 %

Politique de gestion des risques

La politique générale des risques du Crédit Mutuel d'Anjou est déterminée par la Direction Générale du groupe et validée par le Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale. Les décisions sont issues des orientations fournies par les directions opérationnelles et les comités réglementaires et fonctionnels.

La stratégie des risques définie est appliquée au niveau local par les directeurs des Caisses Locales, sous la surveillance du Conseil d'Administration local.

La Fédération (Contrôle Permanent et Contrôle Périodique) et la Caisse Fédérale (Suivi Opérationnel des Risques Crédits) assurent la surveillance et la mesure des risques de même que la cohérence des dispositifs mis en place.

D'autre part, le comité financier et des risques consolide l'ensemble des informations et assure le pilotage.

Risque de crédit

Eléments d'information sur la gestion du risque de contrepartie.

Dans le cadre de la politique générale des risques de crédit du groupe, la Fédération (Contrôle Permanent et Contrôle Périodique) et la Caisse Fédérale (Suivi Opérationnel des Risques Crédit) exercent une mission de mesure et de reporting qui repose sur un système national de notations. Un outil permet par ailleurs de disposer de manière centralisée d'une cartographie exhaustive des risques de crédit auxquels le groupe est exposé (ventilés par contreparties, produits, marchés).

Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Le Crédit Mutuel d'Anjou a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant notamment, la production, la ventilation des encours, la situation des encours risqués.

Les grands risques sont également suivis et intègrent la notion d'entités consolidées.

Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, aux travers de divers Comités ou Commission et lors des Conseils d'Administration de la Caisse Fédérale.

Eléments d'information sur la gestion du risque client

- Un système de notation national déployé par tous les Groupes de Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel d'Anjou utilise le système déployé au niveau national.

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle II. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe Crédit Mutuel-CIC, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une notation unique pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, la note attribuée est influencée par celle du groupe. Les notes obtenues sont liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont positionnées sur une échelle unique de onze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et deux réservés à la notation du défaut (E- pour les douteux, et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est renouvelée mensuellement.

- Un traitement des dossiers non centralisé

La structure décisionnelle du groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux.

Le système est organisé afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle à savoir, la caisse locale. La notation client est intégrée dans la détermination et la modulation des délégations de pouvoirs.

Le service des engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation des caisses locales ou pour certains financements spécialisés. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Enfin, le Comité des Engagements statue sur certains dossiers dont les montants sont supérieurs aux délégations des deux niveaux précédents.

Au Crédit Mutuel d'Anjou, il existe un outil de scoring pour les crédits à la consommation. Pour l'habitat, un outil informatique structure l'analyse des dossiers de crédits.

S'agissant des professionnels, il existe une procédure précise d'analyse et de constitution pour les demandes de crédits.

L'instruction d'une demande de crédit, tant particulier que professionnelle doit être documentée par des pièces justificatives (fiches de salaires, avis d'imposition, documents comptables récents....). Pour les professionnels, l'analyse des informations financières est réalisée à partir des informations détenues dans un fichier « BASAFI » dont l'alimentation est obligatoire et réalisée à partir de la liasse fiscale établie par un expert comptable.

Un suivi est réalisé au travers du contrôle interne et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, ponctuellement lors des interventions de l'équipe en charge du contrôle périodique, sur sélection de dossier d'une part, et au niveau du service des engagements, lors de la prise de décision d'autre part.

- Des outils de mesure du risque conformes à la réglementation, gérant les déclassements de créances et les provisions

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel-CIC, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Le suivi des risques au quotidien est assuré tant par les Caisses que par la cellule Crédit Mutuel Entreprises, à partir d'outils de gestion qui intègrent les cotations nationales :

- « DECP » pour la décision de paiement,
- « ETIR » pour l'état des irréguliers,
- « EVRI » pour les courriers de relance.

Par ailleurs un collaborateur du siège assure la surveillance des risques sur l'ensemble des marchés. A partir de critères de sélection propres, son activité intègre le traitement et le suivi du risque depuis sa détection jusqu'à sa régularisation. En cas d'échec, il propose au Comité Opérationnel des risques son transfert au service Contentieux.

Ce comité qui se réunit mensuellement examine les situations risquées et statue sur les actions à mettre en œuvre.

Enfin, le service Contrôle Permanent exerce une surveillance a posteriori des risques. Ces contrôles font l'objet d'une synthèse trimestrielle qui est destinée à l'organe exécutif ainsi qu'à l'organe délibérant via la Commission de Contrôle et de Révision (C.C.R.)

Le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'un applicatif nommé Gestion Dynamique des Provisions. Cet outil de déclassement et de provisionnement est intégré dans le système d'information. Il fonctionne sur un rythme mensuel et propose un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Il intègre également la notion de contagion qui permet d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est évaluée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable du service Contentieux en fonction de son évaluation de la perte finale. En dernier ressort, le transfert des dossiers compromis au service Contentieux relève d'une décision de la Caisse locale, à l'exception, toutefois, des cas où une procédure judiciaire serait ouverte.

Concernant le pilotage, des états de restitution ont été créés, avec reporting au service des Engagements, Direction Financière et Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Les limites d'engagement sont formalisées dans le règlement des crédits, tant pour les ratios de division des risques que pour les prescriptions relatives aux délégations.

Les limites par rapport aux fonds propres

Les ratios sont calculés en fonction des fonds propres bruts du Crédit Mutuel d'Anjou réactualisés au 30/06 et 31/12 de chaque année.

Les normes retenues tant pour les limites individuelles que globales sont inférieures aux seuils réglementaires.

Les limites dans le cadre des délégations.

Les délégations sont exprimées en niveaux et les plafonds d'encours sont déterminés en fonction de la cotation Bâle II de l'emprunteur ainsi que de la nature des concours. Pour le Crédit Mutuel d'Anjou, cette notation est le pivot du système de délégation.

Ces délégations sont attribuées *intuitu personae*, les niveaux sont précisés dans la formule de délégation signée de chaque délégataire.

Un outil nommé « calculatrice des délégations » intégrant la cotation nationale permet désormais de définir le niveau de délégation requis lors d'une demande de financement. Cet outil est intégré à l'outil « EFIPRO » (Etude de Financement Professionnel) qui impose une étude économique, financière et de faisabilité, pour toute demande de crédit professionnel.

Dépassements éventuels de limites observés au cours du dernier mois

Le recensement de dépassements éventuels de limites s'opère selon deux approches différentes. La première se réfère au suivi des dépassements quotidiens des autorisations de crédits, la seconde mesure les déclassements automatiques mensuels des créances par l'outil de gestion des créances douteuses et contentieuses.

Une cellule de suivi des risques, opérant à la Caisse Fédérale, a une vue instantanée des dépassements. Au quotidien, cette cellule peut éventuellement intervenir immédiatement auprès du responsable du dossier, ou bien auprès du Directeur de la Caisse Locale où est logé le dossier. Elle rend compte chaque mois, au Comité Opérationnel des Risques de Crédits, de l'évolution des dossiers ainsi que des actions de régularisation en cours.

Risque de gestion de bilan

Le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'une cellule ALM, composée d'un collaborateur ; son rôle est de mesurer l'impact des variations de taux sur la marge financière d'une part et le risque de liquidité d'autre part.

Afin d'adopter une démarche cohérente, les entités du groupe Crédit Mutuel-CIC disposent d'un socle commun (règles méthodologiques, conventions d'écoulement, scénarios de taux, hypothèses de remboursements anticipés, limites ...).

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédit, le Crédit Mutuel d'Anjou est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Le groupe est dans une situation d'emprunteur net sur les marchés en raison de son activité soutenue dans le domaine des crédits depuis plusieurs années.

Afin d'assurer une bonne maîtrise de ce risque, le Crédit Mutuel d'Anjou a mis en place :

- des conventions de refinancement avec la Caisse Centrale de Crédit Mutuel et la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, limitant ainsi les interventions sur le marché,
- un suivi précis des encours de crédits mobilisables auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat,
- une analyse mensuelle des ratios réglementaires, Liquidité et Coefficient de Fonds Propres et Ressources Permanentes, dans le cadre du Comité financier et des risques, avec des normes de gestion internes plus prudentes que les normes réglementaires,
- une projection des besoins de refinancement à 5 ans dans le cadre national avec une simulation du coefficient de Fonds Propres et Ressources Permanentes.

Risque de taux

La mesure et la surveillance du risque de taux sont appréhendées au niveau fédéral. Le Crédit Mutuel d'Anjou est responsable de la gestion de ce risque ainsi que des décisions de couverture.

Basée sur la méthode des impasses et sur le périmètre de l'ensemble du groupe, l'analyse prend en compte le stock et la nouvelle production. En général deux études sont faites dans l'année.

Les analyses, reprenant les hypothèses du référentiel national, mesurent les impacts, positifs ou négatifs d'une variation de taux d'intérêt sur le résultat brut d'exploitation ainsi que sur le coefficient d'exploitation.

Elles sont présentées au Comité financier et des risques qui décide en fonction du niveau de risque accepté et du respect des limites nationales du groupe Crédit Mutuel de mettre en œuvre certaines opérations de couverture ou de refinancement.

Outre les scénarios nationaux, le Crédit Mutuel d'Anjou réalise également plusieurs autres simulations, y compris des scénarios de stress.

Les résultats de ces travaux sont communiqués au Conseil d'administration dans le cadre du Plan à Moyen Terme.

Risque de change

Le Groupe assure la couverture en devises des opérations avec la clientèle par le biais d'un emprunt en devises identique, de même montant, auprès de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel de Bretagne qui assure l'intermédiation pour ce type d'opérations. La position résiduelle en devises est donc très limitée.

Hormis ces opérations avec la clientèle, le Crédit Mutuel d'Anjou ne détient pas de position structurelle en devises.

Risque de marché

Au niveau national, l'analyse et le suivi des risques interbancaires sont réalisés par une fonction spécifique (« Information Financière Contrepartie » - IFC -). L'IFC propose, chaque année, pour le Groupe, des limites globales sur les établissements bancaires.

Elle bénéficie d'un système de notation des contreparties, et d'un site intranet mettant à disposition de l'ensemble des fédérations toutes les informations traitées.

D'autre part, elle maintient une surveillance du respect des limites globales et de l'exposition globale du Crédit Mutuel-CIC avec un suivi quotidien. Tout événement négatif affectant un établissement bancaire entraîne une alerte des correspondants concernés au sein du groupe.

Le Crédit Mutuel d'Anjou est dans une situation emprunteuse nette. Il a fait le choix de ne plus faire régulièrement de nouvelles opérations de placement.

Cependant, quelques limites doivent être actualisées et sont donc validées par le Conseil d'Administration. Le suivi des risques interbancaires au niveau du groupe Crédit Mutuel d'Anjou est réalisé au sein du Comité Financier et des Risques (mise à jour mensuelle des encours par contrepartie).

L'activité de refinancement est réalisée soit en direct sur le marché, soit par l'intermédiaire de la BFCM, de la CCCM, de la CRH et exceptionnellement cette année de la SFEF.

Les activités de vente de produits de marché à la clientèle sont logées dans le bilan de la Caisse Fédérale.

Risques opérationnels

Des travaux sont actuellement conduits dans le cadre du projet Bâle 2. Le modèle national CM-CIC et plus précisément la base de recensement des risques opérationnels, est déployé au sein du Crédit Mutuel d'Anjou.

Evènements importants de l'exercice

Dans le contexte de la crise financière, le Groupe Crédit Mutuel d'Anjou a procédé à la revue de ses expositions et effets induits et n'a pas identifié d'éléments défavorables non pris en compte dans l'arrêté au 31 décembre 2008.

Augmentation de nos participations au capital de :

- la Caisse Centrale du Crédit Mutuel pour 71 milliers d'euros,
- du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel pour 8.128 milliers d'euros,
- d'Anjou Développement Economique pour 250 milliers d'euros.

Des contrôles fiscaux, portant principalement sur les provisions sur crédits douteux/ contentieux, ont eu lieu sur les caisses locales de Cholet, Saint Macaire en Mauges, Liré - Saint Laurent, Saint Pierre Montlimart et Anjou Saint Serge. Les quatre premiers ont fait l'objet de déclarations rectificatives et/ou de notifications. Le dernier contrôle est encore en cours.

Mme Isabelle Pitto est devenue Directeur Général en remplacement de M. Guy Bernier en date du 1^{er} juillet 2008.

M. Bernard Flouriot a été réélu Président du Crédit Mutuel d'Anjou pour la durée de son mandat d'administrateur.

Décision de migrer de notre système informatique actuel (GiCM) vers le système informatique d'Euro Information courant 2009.

Evènements importants postérieurs à la clôture

Néant

Présence de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI

Néant

Montant des dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents

2006 : 2 250 124 €
2007 : 2 585 518 €
2008 : 2 903 144 €

Perspectives 2009

Le budget 2009 a été élaboré autour de 3 axes :

Le développement de notre fonds de commerce :
évolution du nombre de clients : + 3 000
évolution de l'encours d'épargne : + 7%
évolution du portefeuille IARD :+ 8%

La qualité de notre activité :
améliorer la gestion des portefeuilles
réduire le coût du risque
réussir la migration informatique

La réduction des coûts :
saisir l'opportunité des départs en retraite
profiter de la migration pour revoir notre organisation et les moyens affectés

Concernant les taux d'intérêt, nous avons retenu des hypothèses à la baisse, ce qui permet à la marge financière de se redresser et donc d'améliorer le résultat du groupe.